

Devenir télépilote de drone-Catégorie A1-A3, préparation au BAPD A2 et pratique professionnelle BTP

Contacts pédagogique, administratif et handicap

05 49 61 20 66

contact@ifrbpoitoucharentes.fr

Durée

3 jours – 21:00 heures

Tarif

760,00 € HT soit 912.00 € TTC par participant

Public

Professionnels des entreprises du bâtiment amenés à utiliser un drone dans leur activité : conducteurs de travaux ; chefs de chantier, chargés d'affaires, techniciens, responsables QSE, géomètres, dirigeants d'entreprise, collaborateurs amenés à réaliser des prises de vue, inspections ou relevés.

Pré-requis

Aucun prérequis technique en pilotage.

Modalité et moyens pédagogiques

Formation en présentiel.
Exposés interactifs
Études de cas issus du BTP
Travaux dirigés
Exercices de préparation mission
Quiz d'ancrage
Documentation réglementaire remise au stagiaire
Support numérique remis
Modèles de check-lists
Cas pratiques
Accès aux plateformes réglementaires
Présentation d'équipements drone
Le suivi de l'exécution de l'action de formation se fera au moyen de feuilles d'émargement, co-signées par le stagiaire et l'intervenant.

Profil de l'intervenant

Formateur expert en pilotage de drone et la réglementation liée à un usage professionnel de ces matériels, formé, qualifié et ayant suivi une actualisation périodique de ses compétences théoriques, pratiques et d'animation.

Informations complémentaires

Pour suivre la formation, il est recommandé de maîtriser les usages courants d'un ordinateur et d'Internet.

Enjeu

Les entreprises du bâtiment recherchent désormais des collaborateurs capables non seulement de respecter la réglementation drone mais également de préparer et réaliser des missions simples en autonomie.

Cette formation complète la préparation réglementaire par une mise en pratique encadrée afin de favoriser l'appropriation opérationnelle sur le terrain.

Objectif professionnel

Être capable de préparer, sécuriser et réaliser une mission professionnelle simple de télépilotage dans le secteur du bâtiment en catégorie ouverte.

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

A l'issue de l'action de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Préparer une mission drone complète.
- Vérifier la conformité réglementaire d'une intervention.
- Réaliser les contrôles pré-vol.
- Effectuer des manœuvres élémentaires de pilotage.
- Adapter son pilotage aux contraintes environnementales.
- Réaliser une mission simple simulée.
- Formaliser un retour d'expérience.

Contenu

Module 1 – Réglementation européenne et cadre professionnel

- Principes de la réglementation européenne
- Catégories d'exploitation
- Responsabilités du télépilote
- Obligations de l'exploitant

Module 2 – Préparation aux examens A1-A3

- Programme officiel
- Entraînement aux questions
- Méthodologie de réussite

Module 3 – Préparation missions professionnelles

- Organisation administrative
- Check-list matériel
- Documents obligatoires
- Gestion des risques

Module 4 – Gestion des espaces aériens

- Lecture cartes aéronautiques
- Zones réglementées
- Restrictions opérationnelles

Module 5 – Déclaration et préparation de vol

- Utilisation des outils DGAC
- Réalisation d'un dossier mission
- Cas pratiques BTP

Module 6 - Pratique pilotage

- présentation drone ;
- sécurité opérationnelle ;



Devenir télépilote de drone-Catégorie A1-A3, préparation au BAPD A2 et pratique professionnelle BTP

Contacts pédagogique, administratif et handicap

05 49 61 20 66

contact@ifrbpoitoucharentes.fr

Durée

3 jours – 21:00 heures

Tarif

760,00 € HT soit 912.00 € TTC par participant

Public

Professionnels des entreprises du bâtiment amenés à utiliser un drone dans leur activité : conducteurs de travaux ; chefs de chantier, chargés d'affaires, techniciens, responsables QSE, géomètres, dirigeants d'entreprise, collaborateurs amenés à réaliser des prises de vue, inspections ou relevés.

Pré-requis

Aucun prérequis technique en pilotage.

Modalité et moyens pédagogiques

Formation en présentiel.

Exposés interactifs

Études de cas issus du BTP

Travaux dirigés

Exercices de préparation mission

Quiz d'ancrage

Documentation réglementaire remise au stagiaire

Support numérique remis

Modèles de check-lists

Cas pratiques

Accès aux plateformes réglementaires

Présentation d'équipements drone

Le suivi de l'exécution de l'action de formation se fera au moyen de feuilles d'émargement, co-signées par le stagiaire et l'intervenant.

Profil de l'intervenant

Formateur expert en pilotage de drone et la réglementation liée à un usage professionnel de ces matériels, formé, qualifié et ayant suivi une actualisation périodique de ses compétences théoriques, pratiques et d'animation.

Informations complémentaires

Pour suivre la formation, il est recommandé de maîtriser les usages courants d'un ordinateur et d'Internet.

- prise en main ;
- procédures normales.

Module 7 - Exercices pratiques spécifiques BTP

- Préparation et réalisation d'une mission simulée :
 - inspection ;
 - prise de vue ;
 - sécurisation du chantier.

Critères et modalités d'évaluation

Évaluation diagnostique

Questionnaire de positionnement.

Évaluation formative

- Quiz intermédiaires ;
- exercices de préparation de mission ;
- analyse d'un scénario professionnel.

Évaluation finale

Étude de cas complète :

- préparation administrative ;
- identification de la réglementation applicable ;
- constitution du dossier mission.
- exécution pratique

Validation

- Attestation de fin de formation ;
- Attestation de compétences pratiques ;
- Relevé des acquis.

En cours et/ou en fin de formation, les participants seront invités à évaluer les apports de la formation et l'atteinte des objectifs opérationnels à l'aide d'un questionnaire.

